
BUREAU EXÉCUTIF
BE – PV DE LA RÉUNION N°7/2018

13 novembre 2018

Siège de la LANA

Présidence : Éric Raul

Présents (11) : Joël Jollit, Christian Charpentier, Jean-Pierre Rouquier, Françoise Jeante, Jacqueline Dolosor

Par téléconférence : Marilyn Georgel, Patrick Gaumondie, Éric Fradin, Michaël Bournazeix (salarié-Directeur Sportif)

CTS/CTR invité : Bernard Mossant

CTS/CTR excusés (2) : Thierry Vigneron, Fabien Lambolez

Début de la séance (18h) ; Fin de la séance (20h45)

1/ ADOPTION DU PV DE BE PRÉCÉDENT

Le PV du précédent BE 10/09/2018 est adopté.

2/ VIE DE LA LIGUE

Le président déroule ses activités et celles de la Ligue durant la période écoulée entre les 2 BE, ses rendez-vous dont

- le 11/10/2018 une réunion avec l'ensemble des salariés de la Ligue,
 - le 15/10/2018 la commission mixte UNSS,
 - le 16/10/2018 au Comité Régional Olympique la conférence des Présidents,
 - le 19/10/2018 à Paris le Comité Directeur de la FFA,
 - le 30/10/2018 à Bordeaux la réunion avec le Président de la Commission des Athlètes Professionnels de la FFA,
 - le 03/11/2018 à Bordeaux le salon Vivons 100 % Sport,
 - le 06/11/2018 à Saint-Yrieix la réunion des cadres sportifs de la Ligue,
 - le 10/11/2018 à Talence la réunion du Conseil Territorial [Président(e)s des Comités Départementaux d'Athlétisme NA],
- mais aussi les diverses réunions et compétitions.

Un bilan est fait par Éric Fradin sur le salon « vivons sport », organisé avec le CDA 33, bilan qui s'avère négatif en terme de fréquentation. C'est un avis partagé par les Ligues et Comités Régionaux participants ; la question de la pérennité de cette manifestation est posée par les organisateurs.

3/ CONTENTIEUX AVEC PAUL NIETO

À la demande de Patrick Gaumondie et d'Éric Fradin, un point est fait par le président sur la situation. Le président Éric Raul rappelle l'origine du contentieux et on se rend compte que le niveau d'information n'est pas le même pour tous les membres du bureau. Paul Nieto a reçu un avertissement écrit de la part du président de la Ligue en raison d'une activité de marche nordique pour laquelle la Ligue a été privée de ressources financières correspondantes ; Paul Nieto a répondu en demandant le retrait de cet avertissement. Devant la non réponse à sa demande, Paul Nieto a demandé et obtenu un rendez-vous le 15/10/2018 avec un conseil syndical, le président et le secrétaire général de la Ligue. Chacun restant sur ses positions, le conseil syndical a envoyé un courrier à la Ligue pour demander à nouveau la suppression de cet avertissement. La situation à l'heure actuelle est en cours d'examen.

4/ MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA LIGUE

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation de la Ligue, le bureau exécutif entérine la décision de nommer Michael Bournazeix directeur sportif de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine à compte du 1^{er} octobre 2018.

Les missions de Michaël Bournazeix concernent les secteurs de l'éducation athlétique des jeunes (U16), le Haut-Niveau et l'accès à la performance, l'organisation sportive (piste et hors-piste) ainsi que les nouvelles pratiques (forme santé).



Ces missions s'exercent en complémentarité de celles dévolues par la DTN aux CTS/CTR de la Ligue.

Pour donner suite au départ d'Alexandra Valegeas le président propose que dans cette nouvelle organisation, les fiches de postes de chaque salarié seront adaptées aux besoins de la Ligue pour une meilleure répartition des missions. L'embauche d'un directeur de la Ligue est actée, restent à préciser les contours de la mission et le niveau de rémunération.

Après la démission de Francis Eyheramouno, la présidence de la CRJ est toujours vacante ce qui ne favorise pas le déploiement des activités U16. La Ligue a sollicité des candidatures notamment auprès des Commissions Départementales des Jeunes de la Nouvelle-Aquitaine. Le Président indique qu'actuellement une personne a montré son intérêt (Céline Bouet) et que la Ligue proposera sa nomination au Comité Directeur. Il indique que le 8 décembre 2018 la Commission Nationale des Jeunes organisera une réunion plénière avec les représentants de l'ensemble des Ligues et des Directeurs de Projets Sportifs en Territoire (Thierry Vigneron) ; la LANA doit être représentée lors de cette réunion plénière.

Éric Raul indique que les missions de la Ligue doivent être réparties avec celles des Comités Départementaux d'Athlétisme notamment en ce qui concerne l'éducation athlétique des jeunes (U16), la formation... ainsi que cela a été débattu lors de la dernière réunion du 10 novembre du Conseil Territorial avec les Président(e)s des CDA, et qu'il faut envisager une "mutualisation" des ressources humaines et financières des structures déconcentrées de la FFA.

5/ MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT 2018/2019

À la demande du président, Bernard Mossant fait une présentation de la mise en place des structures permanentes d'entraînement 2018/2019 que sont le Pôle Espoirs (18, Pré-bac) et le Centre National d'Entraînement en Territoire (23, post-bac), et présente les mesures d'accompagnement pour les athlètes et entraîneurs, ainsi que le projet « perche » initié par la FFA et mené conjointement par la Ligue, la Fédération et le club de Talence.

Les inscriptions des sportifs sur les 3 listes du Ministère au 1^{er} novembre 2018 concernent les athlètes cadets, juniors, moins de 23 ans et séniors, soit 72 athlètes dont

- Liste des sportifs Haut-Niveau en 4 catégories : Élite (1), Seniors (4) Relève (8), et reconversion (0)
- Liste des sportifs collectifs nationaux (9)
- Liste des sportifs espoirs (50)

Les structures d'entraînement de la Ligue sont réparties à Limoges, Poitiers, Bordeaux/Talence.

À ces listes ministérielles s'ajoute celle des athlètes de la Ligue faisant l'objet d'un suivi régional (250 environ), dont certains peuvent admis sur un Centre Régional d'Entraînement (56).

Le Bureau Exécutif prend acte de cette organisation sportive dont la direction a été confiée à Bernard Mossant (DPT) aidé par tous les professionnels et bénévoles de la Ligue. Le secrétariat sportif est confié à Véronique Ferrier.

Le suivi permanent de l'ensemble des effectifs nécessite une charge de travail importante.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Jean-Pierre Rouquier intervient sur les nouvelles dispositions des bulletins de salaires et sur les jours de congés pour fractionnement en expliquant que le cabinet comptable a appliqué la loi sur les bulletins de salaires.

Jean-Pierre Rouquier demande que les réservations de salle à la MRS soient anticipées suffisamment à l'avance afin d'éviter les surcouts liés à l'indisponibilité de la MRS.

Patrick Gaumondie intervient sur le budget de la CRCHS. Il demande à ce que soit retiré de ce budget les sommes affectées aux cross-country car la Commission Régionale des Courses Hors Stade n'intervient absolument pas sur ces compétitions. Après discussion, le bureau décide d'affecter ces montants au budget « compétition ».

Éric Fradin demande au président s'il avait avancé sur le projet de courrier à signer à l'attention du président de la CSO. La réponse du président est claire, nette et précise : dans le contexte actuel, il ne signera pas ce courrier proposé par le Secrétaire Général sans donner d'explications précises, bien qu'il se soit engagé auprès des salariés par écrit (voir le compte rendu de la réunion des salariés du 11 octobre 2018). Un débat s'engage sur la pertinence de la démarche pour laquelle les membres du Bureau Exécutif sont très partagés.

Le président indique au secrétaire général qu'il peut prendre l'initiative individuelle pour signer lui-même ce courrier en déclarant qu'il en avait toute la légitimité à titre personnel compte tenu de l'absence de majorité.

Christian Charpentier donne des informations sur les stades Aquitains :

- Thouars (79) : la piste est terminée (synthétique)
- Les travaux de réfection du stade de Saint-Médard-en-Jalles débiteront en 2019.
- Le stade de Bugeat (19) est déclaré non valide pour les compétitions.

Éric Raul indique que dans le cadre de la mise en place de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA), il est organisé le mercredi 5 décembre à Talence une journée de présentation et d'organisation de la Formation dans la Ligue en présence de représentants de la FFA et ceux de la LANA tels que définis par le Comité Directeur de la Ligue du 06/10/2018 pour les 4 domaines. Il s'agit pour la Ligue d'être le plus opérationnel possible dans le cadre du nouveau schéma d'organisation (circulaire FFA 48 du 11/09/2018).

Éric Fradin
Secrétaire Général